

Etat-civil

Ils se sont unis :

Julie BLACHERE et Jérôme MATHIEU
Le 5 octobre 2024

Cette année, la compagnie de la Côte du Rhône gardoise organise la fête de la St Vincent à Carsan le 26 janvier 2025. Une messe sera célébrée le matin, suivie du cortège des membres de la confrérie en direction de la salle polyvalente où se déroulera l'apéritif, le repas et les intronisations. Avis aux personnes intéressées qui pourront contacter :

Mr Michel ROMAN au numéro
06 08 86 47 89
ou Mr Bernard BOUGE au numéro
06 09 08 60 36.



Retrouvez nous
sur le web !
mairie@carsan.fr

Incivilités

Il a été constaté à plusieurs reprises que les sacs de tri jaunes sont retrouvés éventrés sur la chaussée. Ce qui n'offre pas un très beau spectacle pour notre village.

Nous vous rappelons que les sacs doivent être déposés **le mercredi à partir de 17h** pour un ramassage le jeudi car avant cet horaire, le risque de voir des sacs éventrés est plus fort.

Afin d'éviter ces désagréments visuels et olfactifs nous vous recommandons de surélever vos sacs.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Mairie
Le Village
30130 CARSAN

tél : 04.66.39.25.65

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h à 12h
Mardi, jeudi : 13h 30 à 17h 30
Présence de Madame la Maire aux heures d'ouverture et sur rendez-vous

Responsable de la publication : Brigitte Vandemeulebroucke
Comité de rédaction : Nicole Colonna - Pascale Anrès
Impression en Mairie - Tirage à 330 exemplaires

Les échos de Carsan



N° 67
Décembre 2024
Bulletin municipal

Edito

Nous voici arrivés à la fin de cette année 2024 qui nous a réservé quelques désagréments. La lenteur administrative sur les autorisations qui nous permettraient de démarrer notre projet de la phase 2 du lotissement nous in-supporte. Nous attendons la levée des obligations imposées par la préfecture suite aux lois mises en place entre les deux phases, obligeant l'aménageur à faire des études complémentaires toujours plus exigeantes. C'est une situation que nous n'avons pas rencontrée pour la première phase. Plusieurs interventions auprès de Monsieur le Préfet et l'analyse très positive de la phase 1 devraient nous laisser espérer une issue favorable à ce blocage. Nous connaissons l'importance de cette réalisation pour l'école et pour la dynamique du village.

Pour le projet du « Lac Blanc », tout est bien engagé. L'étude faite par l'Agence Technique Départementale a permis à l'ONF et à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'avancer sur les précautions à prendre pour l'aménagement du lieu. Affaire à suivre....

Pour le city parc, nous avons pu trouver la solution permettant une mise en place plus respectueuse de la sécurité. Les premiers travaux ont été réalisés par l'entreprise Duarte et la mise en place du revêtement poreux et de la structure proprement dite vont suivre.

Par ailleurs, après une opération « broyage » réalisée par l'agglomération pour les administrés, il va être programmé une deuxième phase d'OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) sur trois chemins communaux. Nous venons de recevoir les fonds verts pour cette opération après dépôt d'un dossier sollicitant cette aide pour la deuxième fois. Il s'agit de terminer certains travaux sur les chemins de Cabrimont et du Restaurant, et surtout, de mettre en sécurité le chemin Valzon-Carré par des mises au gabarit et du débroussaillage. Les pompiers auront ainsi une circulation plus facile en cas de besoin d'intervention et le risque de départ de feux par les bas-côtés seront amoindris. L'ins-

tallation d'un poteau incendie à l'entrée de ce chemin a amélioré considérablement la prise en charge du risque.

Je souhaitais dans cet édito remercier toutes les personnes qui, par leur vote favorable aux conseillers complémentaires de la liste, ont permis de répondre aux exigences de la Préfecture. Nous avons du sang neuf et de ce fait une nouvelle énergie. Merci beaucoup. Merci également aux administrés qui, par leur civisme sur la prise en compte du tri sélectif, classe la commune de Carsan parmi les communes les plus respectueuses de l'environnement.

Je terminerai en vous souhaitant, de la part de mon Conseil Municipal et de moi-même, de Bonnes Fêtes de fin d'année en famille ou avec des amis.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'Année 2025, la santé surtout et plus de sérénité.

Dans ce numéro :

Histoire locale	2
Monsieur Tubeuf	
Vie au village	3
Le 11 novembre	
Le marché de Noël	
ALSH	4
Broyage des déchets	
La savate, boxe française	5
Dépôts sauvages	6
Débroussaillage	
Déposer un permis Recensement	7
Union SNU	
Infos	8



Joyeux Noël



Votre Maire,
Brigitte
VANDEMEULEBROUCKE

Histoire locale

Monsieur Tubeuf à Carsan.

Nous avons fait connaissance avec Pierre François TUBEUF, 1730 – 1797, un capitaine d'industrie avant l'heure, ingénieur et ingénieux, celui qui a créé les mines dans notre région et à Carsan en particulier.

Il creuse en effet le premier puits chez nous en 1770 ; ayant obtenu l'autorisation du Roi le 14 mai de cette même année. Et ce puits avait 200 pieds de profondeur, soit 60 mètres environ... On peut être impressionné par cette précision : en 1770, creuser à 60 mètres de profondeur, cela tient de l'exploit. Avec les moyens de l'époque on doit tout faire à la main : creuser avec pics et pelles, évacuer la terre au palan dans des corbeilles, étayer avec des planches ou carrément construire le puits, évacuer l'eau...

Où était ce puits ? On n'en sait rien, mais certainement devant la Valoussière où était implanté la mine au XIX^e siècle...

Qu'est devenu ensuite l'exploitation du charbon à Carsan ? On n'a pas d'archives et peu de précision... L'exploitation a dû continuer, sous l'impulsion du créateur qui s'est ensuite beaucoup investi pour ouvrir des puits en Cévennes et ainsi créer le Bassin Houiller d'Alais. Nous en reparlerons...

Les difficultés étaient partout les mêmes. Elles sont techniques d'abord : Tubeuf met au point un système d'aération en creusant des cheminées ; pour le transport du minerai, à Carsan, ce n'est pas très compliqué : il suffit d'acheminer le charbon au port de Pont St Esprit et de l'embarquer sur le Rhône. On n'a pas de renseignements sur le personnel qui devait être local.

Un des problèmes de Tubeuf est celui du droit d'exploitation. Un édit du roi en 1744 qui obligeait les propriétaires à obtenir une autorisation pour exploiter leur sous-sol, et ceux-ci admettaient difficilement la concession faite à Tubeuf qui lui donnait l'exclusivité de l'ouverture de la mine...

Malgré le soutien de Louis XV qui lui donne concession en 1773, malgré ses inventions et ses techniques performantes, Tubeuf n'arrive pas à ce que son entreprise soit rentable. Les soucis sont nombreux et les dettes l'écrasent... Aussi, en 1790, accablé, ruiné, Tubeuf décide de partir pour la Virginie, convaincu enfin d'y faire fortune. Il y va en effet et s'installe à Richemont, mais quelques années après, il est assassiné par des rôdeurs...

Triste fin d'une vie riche en aventures...

A suivre...

André Chapus.

Vie locale

Recensement de la population

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Le recensement démarre le 16 janvier. Vous êtes recensé cette année et serez prévenu par votre mairie au moyen d'un courrier qui sera déposé dans votre boîte aux lettres indiquant les modalités d'inscription.

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune, les caractéristiques des logements et des habitants. Les chiffres issus de ce recensement permettent de **définir la participation de l'Etat à son budget, le nombre d'élus en conseil municipal et d'identifier les besoins de la population** : nouveaux logements, commerces, écoles, maisons de retraite....

Réservez un bon accueil aux agents recenseurs : Mylène, Nicole et Bénédicte. Merci beaucoup.



Union dans notre commune

Samedi 5 octobre à 15h 30 en salle de conseil municipal Mme le maire a uni une carsannaise de longue date Julie BLACHERE et son futur époux Jérôme MATHIEU , tous deux artistes magiciens.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Service national universel

Le service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Cet engagement autour des valeurs de la République et de la résilience s'inscrit dans le parcours citoyen des jeunes alimenté par le programme d'éducation morale et civique (EMC) de l'Education nationale. Il se compose d'un séjour de cohésion de 12 jours dont les jeunes peuvent bénéficier pendant les vacances scolaires ou dans le cadre d'une classe engagée.

A la suite du séjour de cohésion du SNU, les jeunes doivent s'engager à effectuer une mission d'intérêt général (MIG) dans l'année qui suit le séjour. Cet engagement des jeunes volontaires du SNU se réalise au cœur des territoires grâce à la mobilisation des acteurs publics et associatifs. Les collectivités territoriales restent des partenaires privilégiés pour maintenir la dynamique d'engagement en proposant des MIG de courte durée aux jeunes. Ces missions peuvent recouvrir des domaines et des activités très diverses.

Les équipes chargées du déploiement du SNU dans le département placées sous l'autorité du directeur académique des services de l'Education nationale se tiennent à votre disposition pour tout échange.

Vie locale

Dépôts sauvages

Trop de négligences sont encore constatées de la part d'usagers indéclicats qui nuisent à la propreté de la commune et qui induisent des coûts de nettoyage et de remise en état. Par ailleurs, la protection de l'environnement reste une volonté municipale qui nécessite des moyens préventifs et coercitifs. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de créer un tarif de prestations de remise en état après constat de dépôt sauvage de déchets. Les contrevenants seront tenus d'enlever leurs déchets, ce qui ne remettra pas en cause la verbalisation établie. Pensons à préserver l'état de propreté de la commune.

Les détails tarifaires sont consultables dans la déclaration du conseil municipal n° 023/2023

Débroussaillage

Débroussailler autour de sa maison est le meilleur moyen de se protéger et de protéger la forêt !

Pourquoi ? Pour ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité, sécuriser l'intervention des secours.

Qui ? Le propriétaire de la construction, du chantier, ou de l'installation de toute nature, même s'il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler. Sont concernés aussi les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêts, landes, garrigues de plus de 4 hectares et à moins de 200m de ces massifs.

Ayez la bonne action au bon moment.

Octobre à février : je coupe les arbres, arbustes et branches.

Mars à avril : j'évacue les coupes en déchetterie ou je les broie.

Mai à juin : j'entretiens la pelouse et les espaces embroussaillés

Pour aller plus loin : GARD.GOUV.FR

Déposer un permis de construire

Vous avez un projet de construction d'un bâtiment agricole ? Une serre ? Une question sur le PLU de votre commune ? Les PPRI ?

N'attendez pas, contactez la Chambre d'agriculture pour bénéficier d'un conseil et/ou suivre une formation spécifique pour donner à votre projet toutes les chances d'aboutir.

Trois bonnes raisons pour suivre [une formation d'1 jour](#) et mettre toutes les chances de votre côté pour déposer votre permis de construire.

1- bien comprendre la procédure : les circuits d'instruction des autorisations du droit du sol /les principaux documents d'urbanisme, les différents zonages/ la procédure et le contenu du dossier de permis de construire/ la fiche agricole et la justification de son projet.

2- Etudier de vraies demandes de permis de construire (dossiers anonymes). Participation de la DDTM.

3- les + de cette formation : bénéficier des conseils d'un spécialiste de l'urbanisme / échanger avec d'autres agriculteurs partageant les mêmes problèmes/ prise en charge possible par Vivea.

INSCRIVEZ- VOUS A UNE PROCHAINE FORMATION : 14 janvier 2025.

Autres dates : contacter Chambre d'agriculture Gard – Grégoire GERARD au 06 21 62 34 68

Vie au village

Le 11 novembre



La cérémonie a débuté avec la lecture du message de l'UFAC par les enfants de l'école. Nous les remercions pour leur participation.

Mme le maire a ensuite pris la parole pour délivrer le message de Mr Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens Combattants et de Mr Jean-Louis THERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens Combattants dont voici quelques passages :

« C'était il y a 106 ans en 1918. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les morts pour la France. Ils nous laissent un devoir de **gratitude, de lucidité et d'espérance.**

La gratitude c'est se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

La lucidité c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. A l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

L'espérance c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. Les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

Le verre de l'amitié pris à la salle polyvalente a rassemblé les participants de cette commémoration.

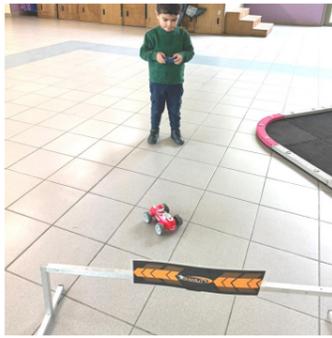
Le marché de Noël de « Sauvegarde... »

Plus de 50 exposants se sont partagés l'espace de la salle polyvalente et la cour de la cantine. L'association « sauvegarde de Carsan » a accueilli le public venu nombreux admirer et acheter les objets artisanaux qui étaient exposés. La diversité étant au rendez-vous, le choix n'a pas toujours été facile. Mme le maire a également souhaité la bienvenue à tous. Une loterie a permis de profiter des cadeaux des artisans qui ont participé au succès de ce marché. Tous se sont dits satisfaits par l'accueil et les prestations de l'association « Sauvegarde de Carsan ». Le bénéfice de cette manifestation ira à la restauration des tableaux. D'autres activités sont prévues pour aider les travaux envisagés.



Vie au village

A L S H (accueil de loisirs sans hébergement)



Lors de ces vacances de toussaint, les enfants avaient choisi comme thème « Les jeux olympiques ».

Au cours de ces deux semaines, les 3/11 ans, ont été accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h avec des repas et des goûters fournis par l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation a proposé diverses activités autour des jeux olympiques. Les animateurs ont mis en place des activités sportives mais aussi manuelles. Les enfants ont découvert de nouveaux sports dont des disciplines spécifiques au handisport, ce qui a permis une sensibilisation au handicap. De leur côté, les animateurs des 3/5 ans se sont fixés pour

objectif d'approfondir la découverte des émotions liées au sport, tel que la frustration, la joie de gagner, le stress avant l'épreuve etc. Tandis que les 6/11 ans sont partis sur l'histoire des JO à travers le temps.

La première semaine, les 3/5 ans sont allés à Royal Kids le matin pendant que les 6/11 ans était dans une salle d'escalade. Chacun a pu expérimenter son corps et ses mouvements. L'après-midi nous sommes allés tous ensemble au cinéma du Pontet pour voir « Le robot sauvage ». Un intervenant a également permis aux enfants de découvrir la formule 1 grâce à des voitures télécommandées. Ces derniers ont beaucoup apprécié de conduire leur voiture grâce à la réalité virtuelle ainsi que de construire leur propre circuit. La deuxième semaine, un intervenant est venu sur la structure pour proposer des olympiades gauloises aux enfants. Au programme, levée de menhirs ou lancée de fausses haches sur un chamboule tout.

Broyage des déchets



Une nouvelle action "broyage" a été proposée par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien au bénéfice de la commune. Cette opération s'est déroulée courant novembre.

L'ouverture réglementée de l'emplacement sur le terrain municipal a permis de gérer efficacement les apports de branchages. Ainsi tout a été respecté quant aux dimensions imposées et aux essences autorisées.



La conformité des consignes a satisfait le prestataire.

Le broyat est resté à disposition des administrés souhaitant le récupérer afin de protéger les plantations ou de l'utiliser à d'autres fins.

Vie au village

La savate , boxe française avec Coralie Roux

La saison 2023-2024 a été riche en émotions, en accomplissement, en rigueur. Mais pas que, il y a aussi eu des moments de doutes, de pleurs, de défaites.

Je vais vous raconter cette saison incroyable...

En septembre j'arrive dans mon nouveau club le Guc Boxe Française et je trouve tout ce qui me correspond. Pendant quelques mois ça a été compliqué de combiner la savate et mes cours. Mais en janvier je me suis remise très sérieusement à cette passion qui me tient tant à cœur. Février, voilà la première échéance du championnat Technique, le tour régional, un seul assaut que je remporte. Mars-Avril, ce sont les préparations pour le tour National. Mais la semaine d'avant j'ai une compétition en équipe, un seul assaut également que je remporte à nouveau. Mais je sors du ring avec un énorme hématome au tibia droit. Je ne savais pas si j'allais pouvoir faire mon tour National des Techniques. Finalement on y va après avoir fait des soins quotidiens. 20-21 Avril, nous sommes donc à Calais et je remporte mes 4 assauts malgré l'hématome et une déchirure du mollet droit en finale. Les jours qui suivent une sélection en équipe de France arrive et donc je vais participer au championnat du Monde Assaut !! Je participe à un premier stage avec le collectif en Juin, puis Août puis Septembre dans le but d'être prête pour le Jour J malgré des blessures qui s'enchaînent. À côté de ça mon club me soutient, les coachs se libérant pour faire des entraînements personnels.

Nous voilà le 11 Octobre départ pour la Slovénie. Arrivé sur place on passe à la pesée tout va bien ! Lendemain matin début des assauts. Je suis dans une poule unique de 5 boxeuses donc 4 assauts de poule à faire (Bulgarie, Maurice, Canada, Slovénie) et les 2 meilleures de la poule vont directement en finale. Je gagne les 2 premiers (Bulgarie et Maurice), perd mon troisième face à la canadienne avec une douleur au mollet. Mais revient gagnante du 4eme contre la slovène ! Je sors deuxième de ma poule et affronte de nouveau la canadienne en finale. Pendant l'échauffement je me blesse à nouveau au mollet, mais on y est alors on y va ! Cette finale était intense, il y avait du rythme ! Malgré mes efforts ça n'a pas suffi pour être à la première place du podium. Néanmoins c'était la championne en titre !

Je ressors donc Vice championne du Monde Assaut de Savate Boxe Française avec des souvenirs pleins la tête.

Je remercie tout d'abord mes supporters, ma famille comme mes amis, de près ou de loin ! Mais également mon club qui m'a poussée vers le niveau international. Et mille remerciements aux coachs et encadrants nationaux, au kiné sans qui ma préparation et mon championnat auraient été compliqués !

Prochaines échéances, stage de fin d'année mi-décembre avec le collectif national, et en avril de nouveau les championnats de France Technique.

Merci à tous !

Bonne journée,
Roux Coralie

